

ANNONCES LÉGALES

Tribunal de Commerce
DE ROUBAIX

Faillite du sieur Lucien ANDÉ-
RODIAS, demeurant à Rou-
baix.

Dernière réunion pour les vérifi-
cations et affirmations.

Mesmeurs les créanciers sont invi-
tés à se rendre au Tribunal le
lundi 13 juillet 1885, à onze
heures, pour les vérifications et
affirmations des créances.

Juge-commissaire, M. Droulers-
Provost.

Syndic, M. Bourgoin, agréé.

Le Greffier du Tribunal
intervenant, LIZOT.

Tribunal de Commerce
DE ROUBAIX

Par jugement en date du 2
juillet 1885, le sieur Louis DIÉ-
DENNE, cabaretier, demeurant
à Wattrelos, rue de la Vieille-
Place, a été déclaré en état de
faillite.

L'époque de la cessation des
paiements a été fixée provisoire-
ment au 10 juillet 1885.

Juge-commissaire, M. Emile
Picaret.

Syndic provisoire, M. Jaspar,
agréé.

Le Greffier du Tribunal
intervenant, LIZOT.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE ROUBAIX

Appropriation d'un local
affecté à la Justice-de-
Paix.

ADJUDICATION

Le davia s'élève à la
somme de 6.101 f. 85
y compris celle de
554 f. 71
pour dépenses im-
pératives.

'Courtionnement à
verser. 203 f. 40

La Mairie de la ville de Roubaix
donne avis que le Jeudi 16 Juillet

1885, à onze heures du matin,
dans l'une des salles de l'Hôtel-de-
Ville, il sera procédé, à l'adjudica-
tion, à la vente aux enchères
des terres et autres propriétés
et des œuvres d'art et de
meubles et autres biens meublés
et non meublés, et des œuvres
et des travaux d'appropriation du le-
gal affecté à la Justice-de-Paix,
conformément au projet adopté
par le Conseil municipal, dans ses
séances des 27 mars et 19 mai 1885,
et approuvé par M. le préfet du
Nord, le 21 juin courant. 11111

Debuse, au loyer annuel de 120
francs.
Cette propriété est vendue par
suite de déchéance entre Mme José-
phine Deffrennes, veuve de M.
Edouard Dumont, ménagère à
Roubaix, rue de Lannoy, 43, et
ses enfants mineurs.
Mise à prix : 1,900 fr.
Signé : Fl. GENNEVOISE,
10956

Etude de M. BUISINE, notaire
à La Bassée.

A VENDRE ou à LOUER
pour en jour immédiatement

UNE GRANDE

MAISON

sise près du quai de La Bassée, avec
jardin et magasins.

2° A LOUER
pour entrer en jouissance de suite

UNE

BELLE MAISON

en face de la gare de La Bassée
avec grand jardin mural, maga-
sins et écuries ; on louerait avec
ou sans les magasins et les écuries.
Cette maison conviendrait pour
campagne à une personne ayant
des affaires à Lille. m.e.d. - 1575

Etude de M. VALENDUCQ,
notaire à Lannoy, et de M. Fl.
GENNEVOISE, avoué à Lille.

A VENDRE

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

VENTE PUBLIQUE

En trois lots, par suite de sa-
mme de

HALLUIN

Rue de Lille à Menin et rue Nou-
velle, menant de la rue de
Lille à la rue des Ecoles.

1^{er} MAISON

étage, comprenant un étage
supérieur, deux chambres, un bâti-
ment, séparé par un lanterneau,
un grand atelier à étage, 2 caves,
2 écuries, cour et jardin, loués à
M. Desmarchelier, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Mercredi 8 Juillet 1885, à
midi, à l'audience des créanciers, au
Palais de Justice de Lille,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)

RUE DES ARCHERS, N° 5

Cette Maison, à usage d'œuvre, avec
les fonds et terrain qui en dé-
pendent, tient d'un côté à la pro-
priété de M. Desprez, brasseur, d'autre à celle de M. Cléophas
Germain, en face à la rue, et der-
rière un passage dit : Passage du
Rempart.

Elle est occupée, sans bail, par

Le Jeudi 9 Juillet 1885, à deux
heures de relevée, en l'étude de
M. VALENDUCQ, notaire à
Lannoy, commis pour la vente,

MAISON

à Lannoy (Nord)